



DOSSIER D'INSCRIPTION

Formation Maintien et Actualisation des Compétences de l'Agent de Prévention et de Sécurité (APS)

**L'inscription ne sera effective qu'après réception de ce dossier complet retourné à IESC Formation
au moins 10 jours avant le début de la formation.**

**IESC Formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler tout stage en fonction des dossiers
et du nombre minimum de stagiaires inscrits.**

Compléter ce dossier en joignant à l'intérieur l'ensemble des documents ci-dessous :

- Fournir le N° de la carte professionnelle délivrer par le CNAPS à jour
- Fournir une copie du certificat SST à jour
- Fournir 1 photocopie de votre pièce d'identité
- Fournir le test d'évaluation d'aptitude à la rédaction d'une main courante (*ci-joint*)
- Fournir le test de mathématiques (*ci-joint*)
- Pour un financement personnel ou en partie, **joignez la totalité du règlement même si celui-ci est en plusieurs versements**

Date de la session : du ____/____/____ au ____/____/____

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance ____/____/____ **Lieu de naissance** _____ **Dpt.** ____

Pays _____ *né(e) à l'étranger*

Adresse _____

Code Postal _____ **Ville** _____

Tel. fixe _____ **Tel. portable** _____

Mail _____

MODALITE DE PAIEMENT

Chèque Espèces ou autres :

POSSIBILITES DE REGLEMENT		
<input type="checkbox"/> 1 ^{er} CHOIX	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} CHOIX	<input type="checkbox"/> 3 ^{ème} CHOIX
1 versement	En 2 versements	Autres
<p><u>de 1 règlement</u></p> <p>Encaissé à l'inscription</p>	<p><u>règlement n° 1</u></p> <p>30 % acompte à l'inscription, encaissé à réception non remboursable</p> <p><u>règlement n° 2</u></p> <p><u>-pour les Particuliers :</u> le solde à encaisser avant la fin de la formation</p> <p><u>-pour les entreprises :</u> le solde à encaisser à réception de facture</p>	<p>NOUS CONSULTER</p>
↓	↓	↓
<p><u>de 1 règlement</u> de 300,00 €</p>	<p><u>règlement n°1</u> de 90,00 €</p> <p><u>règlement n°2</u> de 210,00 €</p>	<p>NOUS CONSULTER</p>

Les diplômes et attestations ne vous seront délivrés qu'après encaissement de la totalité de la formation.
Un montant de 50,00 € sera demandé au stagiaire en cas d'annulation de son inscription à la formation pour frais et démarches effectués par IESC Formation.

Date et Signature :
Précédée de la mention manuscrite
"lu et approuvé"